



## Coronavirus :

### Compte rendu audioconférence avec la direction le 9 avril 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 10h30 à 11h45 en présence du Directeur Départemental, de la Directrice Adjointe, Directeurs de pôles et des représentants des trois Organisations Syndicales du département.

→ Le recensement quotidien des agents est transmis aux représentants des personnels.

A savoir qu'aucun nouveau cas d'agent potentiellement infecté n'est détecté à ce jour. De même, les tâches prioritaires des différents postes sont exécutées correctement avec le PCA mis en place.

→ Concernant les masques, une livraison de 600 masques a été réceptionnée jeudi dernier dont 500 délivrés au sein des services concernés et 100 conservés à la DDFIP. Une prochaine livraison est attendue.

Pour rappel, ceux-ci sont à utiliser exclusivement pour les contacts avec les partenaires extérieurs (réception élus, régisseurs, bénéficiaires de secours,,).

→ FO DGFIP a demandé un point sur le matériel déployé :

- Pas de nouvel achat de lingettes

- Une commande de gel hydroalcoolique est attendue pour mi-avril puis une autre espérée mi-mai

- Les plaques en plexiglas ont été commandées dans le cadre d'une éventuelle ouverture au public. Mais pour le moment, aucune certitude sur le nombre attribué et sur la date de réception.

→ Le décret concernant les repas vient de paraître cependant la circulaire d'application est en attente de publication. L'application de cette mesure sera avec effet rétroactif,

Les agents qui déjeunent au sein d'une structure liée par une convention collective comme le Foyer des Jeunes Travailleurs et qui donc ne bénéficient pas de tickets restaurants, ont la possibilité de se voir rembourser leurs frais de repas dans la mesure où ils conservent leurs justificatifs de paiement. Les pièces justificatives nécessaires

au paiement ne sont pas connues à ce jour, il est donc conseiller de garder tout justificatif tel que ticket de caisse,

→ Suite aux annonces du ministre sur le report de la campagne IR, nous avons demandé plus de précisions quant à l'organisation dans les SIP.

A ce stade, il n'est pas question d'envisager une réception du public.

Les contribuables seront redirigés vers les centres d'appels dédiés par exemple.

De plus, le télétravail n'est pas envisagé dans le cadre de la campagne IR ni la redirection des appels du SIP vers les lignes privées des agents.

→ 20 PC portables ont été commandés pour notre département mais seulement 10 PC sont attendus pour la fin du mois d'avril normalement.

Ceux-ci seront affectés en fonction des besoins du réseau.

→ Sur le sujet de SIRHIUS, le planning est effectué sur 15 jours.

Cependant, rien ne sera saisi pour la prochaine quinzaine pour permettre aux agents qui le souhaitent la pose de congés.

→ Concernant la mise en place du fond de solidarité aux entreprises, le traitement de ces demandes est automatisé. Seules les demandes incohérentes ou papiers redescendront dans les départements pour retraitement.

Comme nous vous l'avons indiqué la semaine dernière, ce sont des agents hors SIE qui seront sollicités comme des agents des brigades de contrôles par exemple.

→ FO DGFIP s'est interrogé sur la prise de congés. Aucun problème remonté pour le moment.

Pour les petites structures des solutions pourront être envisagées en partenariat avec la direction si la prise de congés pose problème,

Pour l'instant, aucune consigne n'est délivrée pour les congés pris au-delà des vacances d'avril.

→ Comme indiqué dans les audioconférences nationales, les mutations nationales sont suspendues pour le moment.

→ FO DGFIP a rappelé que le Nouveau Réseau de Proximité ne doit pas faire l'objet de discussions dans ce contexte sanitaire.

Comme l'a précisé M.Darmanin, les projets ne sont pas abandonnés et seront abordés à l'automne.

Une audioconférence entre la DDFIP et les organisations syndicales se tiendra régulièrement en fonction de l'actualité.

Rappels :

Tous les agents DDFiP peuvent accéder à la plate-forme d'écoute et de soutien téléphonique de la DGFIP, Le service est accessible via <https://www.pros-consulte.com/> , via l'application smartphone ou encore directement en composant le Numéro vert agent: 0805 230 809 ou le numéro vert encadrant: 0805 230 416

N'hésitez surtout pas à nous faire remonter comme vous l'avez fait depuis le début, toutes les difficultés, les questions, les remarques par:

-Mail: [fo.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr)  
julie\_boileau@hotmail.fr

Les secrétaires départementales :  
Julie BOILEAU  
Nathalie CREUSOT